



Inscription et identification des électrices et électeurs lors d'une élection fédérale au Canada

Séminaire électoral sur les listes
électorales - RECEF
11 juin 2026

elections.ca 



1

Aperçu

- Survol du système électoral canadien
- Inscription de l'électrice et l'électeur
- Expérience le jour du scrutin
- 3 options d'identification de l'électrice ou l'électeur
- Communication et éducation civique

elections.ca 2

2

Le système électoral du Canada

Le Canada est une fédération (10 provinces et 3 territoires)

Système parlementaire, composé :

- du roi, représenté par le gouverneur général
- du Sénat (105 membres nommés)
- de la Chambre des communes (343 membres élus)

Trois niveaux d'administration électorale :

- Chambre des communes (fédérale) : Élections Canada
- Assemblées législatives provinciales et territoriales : organismes de gestion électorale provinciaux et territoriaux
- Conseils municipaux : organismes de gestion électorale municipaux



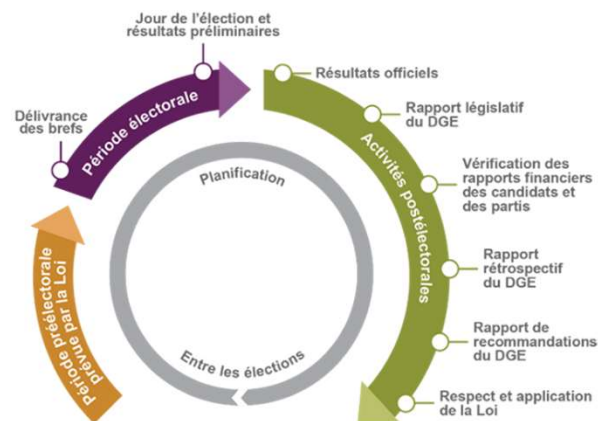
elections.ca

3

3

Le cycle électoral

- Élection à date fixe tous les quatre ans, mais une élection peut être déclenchée à une autre date.
- La période électorale ou de campagne doit durer au moins 37 jours et au plus 51 jours.
- 343 circonscriptions après le processus de révision des limites des circonscriptions de 2022 (338 à la précédente élection).
- Les élections générales fédérales sont menées localement avec le soutien de l'administration centrale.
- Les activités électorales ne se limitent pas à la campagne : activités préélectorales et postélectorales.



4

4

Admissibilité à voter au Canada

- Pour être autorisée à voter, toute personne doit:
 - Avoir la citoyenneté canadienne;
 - Avoir au moins 18 ans le jour de l'élection; et
 - Être inscrite sur la liste électorale.

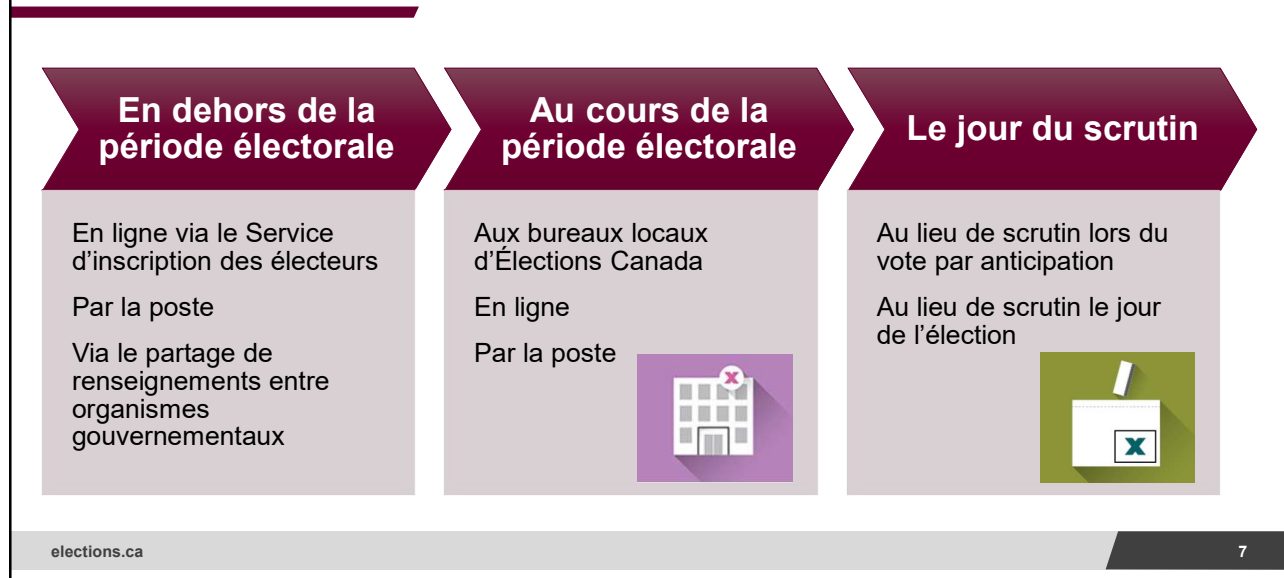
5

Registre national des électrices et électeurs

- Créé en 1997, le registre est une base de données permanente des Canadiens (18 ans et plus) admissibles à voter (environ 28,4 millions)
- Couverture estimée à 96%
- Mise à jour continues grâce aux informations provenant de plus de 40 sources diverses
- Deux registres supplémentaires:
 - Registre des futurs électrices et électeurs
 - Registre international des électrices et électeurs

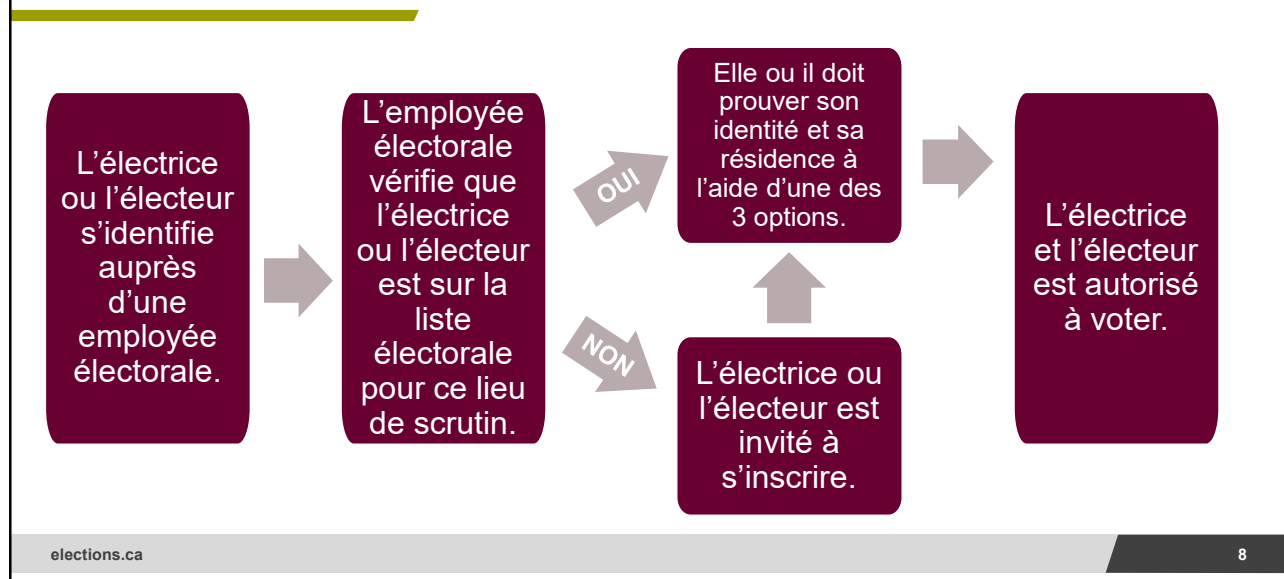
6

Inscription des électeurs et des électrices



7

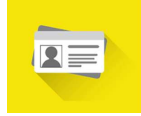
Expérience des électrices et électeurs au lieu de scrutin le jour de l'élection



8

Identification : 3 options

Option 1:



Présenter une pièce d'identité délivrée par un gouvernement canadien portant une photo, le nom et l'adresse actuelle de l'électrice ou l'électeur.

Option 2:



Présenter deux pièces d'identité autorisées portant le nom de l'électeur et dont au moins une porte son adresse actuelle.

9

Liste des pièces d'identité acceptées pour l'option 2

- Elle comporte des documents provenant de diverses sources, dont divers gouvernements au sein du pays, des institutions financières, des organismes privés, des établissements d'enseignement et des établissements de soins de santé.
- Critères aux fins d'autorisation des documents
 - Contenu
 - Disponibilité
 - Fiabilité des renseignements

10

Liste des pièces d'identité acceptées pour l'option 2

D'un gouvernement ou d'un organisme gouvernemental

- avis de cotisation d'impôt sur le revenu
- avis de cotisation ou d'évaluation de l'impôt foncier
- carte d'assurance-maladie
- carte d'assurance sociale
- carte d'identité des Forces canadiennes
- carte de bibliothèque
- carte ou certificat de citoyenneté canadienne
- carte de la Sécurité de la vieillesse
- carte de libéré conditionnel
- carte de membre d'une bande
- carte de Méts
- carte d'identité de santé d'Anciens Combattants
- carte de transport en commun
- carte délivrée par une autorité locale inuite
- certificat de naissance
- carte de statut d'Indien ou confirmation temporaire de l'inscription
- chèque ou talon de chèque du gouvernement
- document de propriété d'un véhicule
- passport canadien (accepté seulement comme preuve d'identité)
- permis d'arme à feu
- permis ou carte de pêche, de piégeage ou de chasse
- relevé de prestations du gouvernement

D'une institution financière

- carte de crédit
- carte de débit
- certificat, police ou relevé d'assurance
- chèque personnel
- convention hypothécaire ou état de compte de prêt hypothécaire
- état de compte bancaire
- état de compte d'une caisse populaire
- état des prestations d'un régime de retraite
- relevé de carte de crédit

D'un organisme privé

- bail ou sous-bail d'habitation
- carte d'employé
- facture d'un service public (p. ex. électricité, eau ou services de télécommunication comme le téléphone, la télévision par câble ou la télévision par satellite)

D'Élections Canada

- formulaire de révision ciblée remis aux résidents d'établissements de soins de longue durée

D'un établissement d'enseignement

- carte d'identité d'étudiant
- correspondance provenant d'une école, d'un collège ou d'une université

D'un établissement ou d'un organisme de soins de santé

- bracelet d'identité délivré par un hôpital ou un établissement de soins de longue durée
- carte d'hôpital
- carte d'une clinique médicale
- carte de donneur de sang
- carte de l'INCA
- étiquette sur un contenant de médicaments sous ordonnance

Lettres de confirmation

- lettre d'un curateur public ou d'un tuteur public
- [lettre de confirmation de résidence](#) délivrée par l'autorité responsable d'une bande ou d'une réserve des Premières Nations ou une autorité locale inuite
- [lettre de confirmation de résidence](#) d'une autorité d'établissement méts de l'Alberta
- [lettre de confirmation de résidence](#), attestation de séjour, formulaire d'admission ou relevé de prestations délivré par l'autorité responsable :
 - d'une résidence pour étudiants
 - d'une résidence pour personnes âgées
 - d'un établissement de soins de longue durée
 - d'un refuge
 - d'une soupe populaire
 - d'un établissement résidentiel communautaire

Identification : 3 options (suite)

Option 3: Recours à un répondant

Établir son identité et sa résidence par écrit en demandant à une personne d'être son répondant.

Critères pour l'électrice ou l'électeur

N'avoir aucune pièce d'identité acceptée

Être assigné au même bureau de scrutin que le répondant

Critères pour le répondant

Connaître l'électrice et l'électeur et son lieu de résidence

Avoir prouvé son identité et son adresse au moyen de l'option 1 ou 2

Être sur la liste électorale

Ne répondre que d'une seule électrice ou électeur

Identification : 3 options (suite)

Option 3: Recours à un répondant (suite)

- Approche d'Élections Canada
 - Option de dernier recours
 - Axé sur l'accessibilité et la confiance
 - Processus de vérification post-électoral en place



13

Communication et éducation civique

- Campagne d'information des électeurs
 - Guide pour l'élection fédérale
 - Informations disponibles dans 51 langues sur les options pour s'identifier, dont 16 langues autochtones
- Programme [Inspirer la démocratie](#)



14

Question

BP1

15

Ressources

Rapports

- Étude nationale auprès des électeurs pour la 45e élection fédérale canadienne – Rapport sur l'expérience des électeurs:
https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2025/rve&document=index&lang=f&oft_id=1584715&oft_k=lrpCVq32&oft_lk=nD2sXt&oft_d=63912887782660000
- Registre national des électeurs - Mises à jour : listes électorales annuelles de novembre 2025
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=ann/upd&document=index&lang=f>

Informations supplémentaires

- Cadre sur l'intégrité électorale
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=abo&dir=fra&document=index&lang=f>
- Mesures de protection liées à l'inscription des électeurs
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=int/reg&document=index&lang=f>

16

Diapositive 15

BP1 and or Questions?

Behroozi, Pantea; 2026-05-12T13:54:25.842